



Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

Bilan des analyses d'effluents d'élevage : une richesse à valoriser !



Chaque année, en mars et en octobre, nous vous proposons de réaliser des analyses d'effluents d'élevage. **Ces analyses vont devenir obligatoires dans le cadre de l'évolution des cahiers des charges des AOP Comté et Morbier.** Chaque producteur devra disposer d'une analyse de chaque effluent, valable pour trois ans, afin de compléter au mieux son cahier d'épandage et pour mieux ajuster les apports aux besoins.

En complément des fournitures naturelles du sol, les effluents d'élevage constituent la principale source d'éléments fertilisants des prairies du massif du Jura, loin devant les engrais minéraux qui viennent compléter, à la marge, les besoins. La valeur agronomique des effluents d'élevage est très variable d'une ferme à l'autre, selon l'alimentation, la productivité laitière, le type de bâtiment, le niveau de paillage, le mode de stockage et le niveau de dilution pour les effluents liquides (eaux vertes, eaux blanches, eaux brunes et eaux de pluie pour les ouvrages non couverts). C'est pourquoi il est indispensable de faire ses propres analyses.



300 T de fumier représente l'équivalent de 4200 € d'engrais de synthèse

Composition et coût équivalent engrais des principaux effluents d'élevage dans le Doubs

Types d'effluents	Nbre analyses	% MS	pH	C/N	Éléments fertilisants en kg/T ou kg/m3 de produit brut						Coût équivalent engrais** /T ou m ³
					N Total	N min en % N total	P2O5	K2O	CaO	MgO	
Composts de bovins	33	19,3%	7,9	13,3	5,5	4%	3,2	6,8	7,3	1,7	14,1 €
Fumiers de bovins	176	20,1%	8,2	15,6	5,1	9%	3,1	6,2	6,5	1,7	13,4 €
Lisiers de bovins	384	6,0%	7,5	9,9	2,5	34%	1,1	3,3	2,1	0,6	6,2 €
dont lisiers dilués*	117	3,4%	7,5	9,9	1,7	38%	0,6	2,4	1,2	0,4	4,1 €
dont lisiers peu ou pas dilués*	267	7,5%	7,5	10,0	2,9	33%	1,3	3,7	2,6	0,7	7,3 €
Purins	85	2,0%	7,9	5,3	1,3	46%	0,3	3,1	0,7	0,3	4,2 €
Eaux vertes et blanches	2	0,4%	ND	3,5	0,5	68%	0,2	0,5	0,2	0,1	1,0 €
Lisiers porc lacto (CIA 25/90)	13	2,1%	7,7	2,6	2,6	57%	1,1	3,0	0,6	0,4	6,0 €
Lisiers porc lacto (Interporc 2012)	7	2,1%	ND	2,6	2,7	60%	1,2	3,6	0,7	0,5	6,7 €
Co-composts (Fumiers-déchets verts)	844	35,4%	8,4	14,0	7,4	1%	3,8	5,9	26,7	2,5	18,3 €

* **Lisiers dilués** : fosses à ciel ouvert ou fosses couvertes diluées par des eaux de ruissellement et/ou des eaux vertes ou blanches.

Lisiers peu ou pas dilués : majoritairement des fosses couvertes sous caillebotis plus ou moins diluées par les eaux vertes et blanches.

** coût équivalent engrais calculé selon la disponibilité de l'azote (25 à 50 % selon l'effluent)

et des coûts d'unités fertilisantes à 1,3 € (N), 1,2 € (P), 0,9 € (K), 0,25 € (CaO) et 0,3 € (MgO) base novembre 2023



Agriculture et changement climatique sur le site de la DDT du Doubs

La DDT du Doubs a dédié une page internet au changement climatique en recensant les initiatives locales portées par différents organismes partenaires autour de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques en agriculture. Cette page est disponible sur le site de la Préfecture du Doubs : actions de l'Etat/Agriculture, Développement rural, Animaux/Agriculture et changement climatique.

Aléas climatiques

ASSEC ADA'OPT

Citernes Mont d'Or

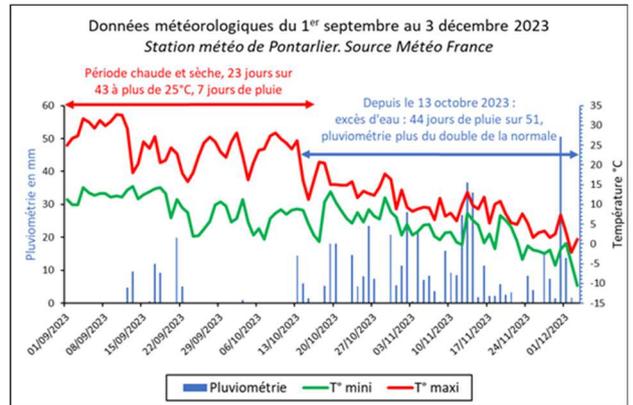
Autonomie
fourragère

Clim AOP Jura Bilan Carbone

RESYSTH

Conditions de stockage mises à mal au cours de l'hiver 2023-2024

Les conditions climatiques de cet automne ont été peu favorables aux épandages d'effluents liquides (voir ci-contre pour la station météo de Pontarlier). Les conditions chaudes et sèches de l'été 2023 se sont poursuivies jusque mi-octobre. Le mois de septembre 2023 a connu une température moyenne de 17,9°C soit 4,5°C au-dessus de la moyenne 1991-2020. Le record absolu de température a été battu pour un 8 septembre à Pontarlier depuis le début des relevés météo en 1897, avec une température de 32,8°C. Pendant cette période, les épandages d'effluents liquides étaient déconseillés en raison du risque important de volatilisation ammoniacale.



Depuis le 13 octobre 350 à 500 mm de précipitations sont tombées sur le massif du Jura dans le Doubs (491 mm à Pontarlier), rendant les parcelles peu ou non praticables pour les épandages organiques et le pâturage, avec de nombreuses mises à crèche précoces. Fin novembre, l'arrivée de la neige sur les hauteurs du massif du Jura y interdit tout épandage. Peu de jours étaient donc favorables aux épandages et certaines exploitations risquent de connaître un manque d'autonomie de stockage des effluents liquides cet hiver. Au cours de l'hiver, les épandages d'effluents liquides sont déconseillés car ils risquent de s'accompagner de pertes d'éléments minéraux d'autant plus cette année avec des sols saturés en eau. L'excès d'eau chargé en éléments fertilisants s'évacuant alors par drainage ou ruissellement vers le sous-sol, le karst, les nappes phréatiques et les rivières. Il est donc recommandé d'attendre le démarrage de la végétation en sortie d'hiver pour reprendre les épandages (seuil du 200°C).

En attendant, toutes les solutions alternatives devront être étudiées si les fosses n'ont pas pu être suffisamment vidées pour passer l'hiver :

- ◆ Envisagez toutes les alternatives de stockage : fosses non utilisées d'anciens bâtiments, fosse nouvellement construite pour un bâtiment non encore en fonctionnement,...
- ◆ Evitez au maximum l'arrivée d'eaux parasites dans les fosses : réduction des eaux de lavage, couverture des fosses, installation d'une poche souple (comptez environ 30 €/HT/m³ + 15 €/HT/m³ de terrassement) à réserver aux effluents très dilués (purins, lisiers très dilués, phase liquide après séparation de phase), augmentation à terme des capacités de stockage,...

Le recours à un séparateur de phase est une solution intéressante pour générer deux types d'effluents à partir d'un lisier épais (phase claire très diluée et phase solide pouvant être épandue ultérieurement), mais le gain en volume de stockage dans la fosse reste très limité (environ 15 %).

Épandages hivernaux : ce que dit la réglementation

Les épandages hivernaux, réalisés sur une végétation à l'arrêt, sur des sols gorgés d'eau ou sur neige, constituent une atteinte grave à l'image de la filière et de toute la profession, une perte économique pour l'éleveur et un risque pour l'environnement !

Les épandages sont interdits :

- sur les sols enneigés,
- sur les sols inondés ou détremés,
- pendant les périodes de fortes pluviosités,
- sur les sols en forte pente,
- sur les sols pris en masse par le gel (exception faite des fumiers ou composts).



Images à bannir définitivement de nos paysages en hiver !

Effluents liquides (et fientes de volailles) : attention danger ! Plus les épandages se font tard en fin d'année, moins ils ont de chance d'être valorisés. Les risques de perte dans le milieu naturel sont très élevés en hiver (végétation à l'arrêt et sols saturés en eau). Pas d'épandage avant le seuil des 200°C.

Fumiers et composts : plus de souplesse. Les épandages hivernaux, y compris sur sol gelé, **sous réserve qu'il n'y ait pas de neige et en dehors des fortes pluviométries**, ne posent pas de problème. L'azote de ces produits est sous forme organique et n'est pas sensible au lessivage. Il est également possible de les mettre en tas au champ (fumiers égouttés et sans écoulement dans la parcelle).

- *Le futur cahier des charges de l'AOP Comté prévoit l'interdiction d'épandage des effluents du 1^{er} janvier au seuil des 200°C.*
- *En zone vulnérable nitrates (90 communes concernées en zones basses du département et Cusancin) : calendrier d'épandage à respecter selon le type de produit (fumier, lisier, engrais) et l'occupation du sol (culture d'hiver, de printemps, prairie,...).*

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :

Conseils en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 06.69.06.43.13.

Plans d'épandages : Emilie GRAS au 07.85.92.89.27, Célie BRESSON au 06.08.25.40.58 ou Camille LECREUX 06.59.64.56.31

Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.28.